



Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle

De l'association
SHOTOKAN KARATE VEAU

Date : 28 juin 2019 à 19H00

Où : Espace Bayard

Membres du bureau présents :

Jean-Jacques REYMOND, Christian PAGNAN,
François BESSE François, Bernard CLUZEL, Cécile
COURBON, Rémi BRUGIERE, Roberto MONACO,
Nathalie GOEPP

Membres du bureau absents excusés :

Rémy GIUNTA

1) Ordre du jour :

- 1/ Présentation de l'ordre du jour
- 2/ Approbation du précédent compte-rendu 19/10/2018
- 2/ Mot du président
- 3/ Bilan financier de la saison 2018-2019
- 4/ Bilan sportif du Karaté Traditionnel, du karaté Défense Training
- 5/ Organisation de la saison 2019-2020
- 6/ Remise de grade
- 8/ Renouvellement du Bureau
- 9/ Questions diverses

2) Approbation du précédent compte-rendu 19/10/2018

Approuvé à l'unanimité

3) Mot du Président :

Le nombre d'adhérents est stable, malgré une baisse d'effectifs dans le cours karaté traditionnel adultes.

Point positif : l'effectif des cours karaté enfants (7-12 ans) est resté constant sur l'ensemble de l'année, les jeunes ayant fait preuve d'une assiduité remarquable.

En ce qui concerne le karaté-défense, présence d'une dizaine de pratiquants chaque cours mais qui ne sont jamais les mêmes, ce qui rend la progression des cours plus difficile.

Il est envisagé de diversifier les cours pour les rendre plus attractifs.

Un cours sera ajouté dans la semaine grâce à la Mairie et à Christophe Lallemand : le jeudi soir vers 20h, salle de la Cité.

D'autre part, les cours du vendredi se feront désormais au Dojo du gymnase Pagnol, qui est beaucoup plus grand.

En baby-karaté, le professeur en charge du cours est parti en fin de saison. Cela implique un changement d'organisation pour l'an prochain : si l'effectif est supérieur à 5, le cours sera maintenu et aura alors lieu le vendredi soir de 17h15 à 18h15, du fait de la disponibilité des professeurs.

A priori, Jean-Jacques assurera le cours, à voir par la suite si quelqu'un d'autre peut/veut le faire.

De plus, les enfants ne seront acceptés qu'à partir de 5 ans, au lieu de 4 jusque-là.

A 8 ans, ils basculeront dans le cours enfants (8-12).

Quelques problèmes de discipline ont été relevés dans les cours enfants, en dehors du cours proprement dit, ce qui a occasionné une fracture de clavicule pour l'un d'eux. Un retour aux bases de la discipline d'un art martial et de ses règles sera donc mis en place dès la rentrée et suivi toute l'année. Ce n'est que l'application des Valeurs du karaté.

Il est également demandé aux personnes qui regardent de respecter le silence pendant les cours.

Un atelier "nouage de ceintures" sera proposé aux parents en début de saison.

L'idée générale pour la saison prochaine est de rendre les cours plus ludiques, même chez les grands.

La mise en place, si possible, de la journée des copains est prévue également.

Afin de motiver les enfants et de les inciter à un travail plus régulier, deux passages de grades seront proposés dans l'année (hiver et juin).

Le bilan est donc positif sur l'ensemble de la saison.

3) Compte-rendu financier saison 2018–2019

A) Licenciés 64 licenciés identique à la saison précédente

- dont 29 % de Féminines
- 52 % des licenciés habitent la commune de Veauche

B) Financier

BILAN SAISON 2018/2019			
Produits		Charges	
Cotisations	9 676	Stages	794
Vente de produits	176	Frais de Déplacements	4 579
Autres produits	258	autres Charges :	1 085
Subvention Mairie	1 100	assurance	402
Sponsors	0	Licences	2 433
		Matériels dont enfants	590
	11 210		9 881
			1 329

B) CONCLUSIONS DU BILAN FINANCIER :

Le résultat de la saison est en net amélioration + 1329 € pour rappel la saison précédente le résultat était négatif – 2566 €

Ce résultat est surtout lié à une réduction des frais de fonctionnement. Nous pouvons noter l'accompagnement de Mairie de Veauche qui souligne le dynamisme et le nombre de

licenciés. Ce résultat permet au club d'envisager un investissement dans du matériel destiné aux enfants.

Nous pouvons aussi noter les investissements réalisés dans la formation et l'accompagnement des adhérents.

4) Bilan sportif Saison 2018–2019

- 18 enfants (8-12), présents toute l'année (ou presque), une assiduité appréciée par Bernard Cluzel.

Le niveau progresse mais le manque d'autonomie dans le travail pendant les cours freine la progression des enfants (travailler même quand le professeur ne les regarde pas directement).

- Adultes : l'assiduité est variable, c'est dommage.

Rappel : les stages ne sont pas ouverts qu'aux adultes. Peu de personnes y participent, c'est dommage, car il y a une réelle qualité des intervenants et surtout une gratuité pour les participants, ce qui n'est pas toujours le cas ailleurs.

Tous les renseignements sont disponibles au fur et à mesure de l'année sur site du club (<https://www.skveauche.com>) ainsi que sur sa page Facebook (Shotokan Karate Veauche)

5) Organisation Saison 2019–2020

A) Karaté traditionnel :

Nouvelle organisation des cours :

Remarque d'un parent : le croisement adultes/enfants dans les vestiaires, qu'on veut éviter grâce à cette organisation le vendredi, aura finalement encore plus lieu (15 minutes en commun pour se changer). A réfléchir...

Baby karaté : la présence d'une maman est souhaitée, à tour de rôle, pour les pipis, bobos, etc...

B) Karaté Défense Training :

Un créneau supplémentaire le jeudi soir est donc ouvert, salle de la Cité. Le KDT est à la fois du travail physique et des techniques de défense.

Les parents qui le souhaitent peuvent participer à un cours de découverte, sans engagement.

C) Planning prévisionnel des cours saison 2019 2020 :

Celui-ci sera finalisé en début de saison.

SAISON 2019 2020 Planning Prévisionnel				
Discipline	jours	Horaires		Lieux
Karaté Enfants	Mardi	18H30	19H15	Cité ST LAURENT
Karaté Adultes	Mardi	19H30	21H00	Cité ST LAURENT
Karaté défense Adulte	Jeudi	20H00	21H00	Cité ST LAURENT
Karaté Baby	Vendredi	17H30	18H15	DOJO M PAGNOL
Karaté Enfants	Vendredi	18H30	19H15	DOJO M PAGNOL
Karaté Adultes	Vendredi	19H30	21H00	DOJO M PAGNOL
Karaté défense Adulte	Samedi	10H30	12H00	DOJO M PAGNOL

Renouvellement du Bureau pour la saison 2020 -2019

Responsables Association et membres du bureau :

Président :
Jean-Jacques REYMOND

Vice-Président :
Christian PAGNAN

Trésorier :
François BESSE

Trésorier Adjoint :
Cécile COURBON

Secrétaire :
Nathalie GOEPP

Secrétaire Adjoint :
Rémi BRUGIERE

Responsable Boutique :
Roberto MONACO

Membres du bureau :

Bernard CLUZEL

Rémy GIUNTA



Assemblée générale clôturée à 20H00